

Impacts des nouveaux types d'éclairage sur le bien-être, l'environnement et les performances de volailles de chair.

CONTEXTE :

La transposition récente en droit français et la mise en application de la directive européenne concernant le bien-être des poulets de chair imposent l'obtention d'une intensité lumineuse minimale de 20 lux sur 80 % de la surface du bâtiment. Parallèlement, l'arrêt progressif de certaines sources lumineuses, le renchérissement du coût de l'énergie et le respect de l'environnement amène les aviculteurs à se tourner vers des dispositifs d'éclairage "basse consommation" pour lesquels les références font actuellement défaut. Les principales questions posées par les éleveurs et leurs techniciens, pour les différents systèmes commercialisés, portent sur :

- le respect de la réglementation sur le bien-être animal en termes de surface éclairée et d'intensité lumineuse
- leur coût et leur consommation d'énergie
- leurs impacts sur l'activité des animaux, le comportement alimentaire et par conséquent sur les performances zootechniques et l'intégrité physique des animaux (dermatites de contact)

OBJECTIFS DU STAGE:

Participer à l'élaboration d'un référentiel de dispositifs d'éclairage utilisables en élevage de poulets ou de pintades. Pour cela, il est prévu de :

- dresser un état des lieux de la réglementation actuelle et envisagée en matière d'éclairage ;
- lister les sources lumineuses utilisées et utilisables dans les prochaines années
- concevoir un protocole de mesure de l'éclairement qui sera utilisé dans la suite de l'étude et diffusé auprès des techniciens d'élevage.

METHODOLOGIE :

Le stage est essentiellement en lien avec les travaux de la première phase du programme de recherche prévu sur 2 ans. Le travail proposé au stagiaire se concentre sur les axes suivants :

Un état des lieux de la réglementation sur l'éclairage sera établi à partir des textes français et européen et en s'appuyant sur des recherches bibliographiques et des rencontres avec différents organismes (ADEME, DREAL, Syndicat National de l'éclairage,).

Une liste des dispositifs d'éclairage utilisés en élevage avicole et encore utilisables dans les prochaines années sera établie, ces informations seront associées aux principales caractéristiques des appareils ainsi qu'à des notions de coût, de contraintes d'utilisation, de mise en œuvre. Ces différents éléments seront collectés au cours d'entretiens notamment avec les équipementiers, fabricants, techniciens d'organisation de production, conseillers des chambres d'agriculture, EDF, ...

Parallèlement, un protocole de mesure de l'intensité lumineuse en bâtiment avicole sera établi à partir de mesures réalisées sur plusieurs élevages commerciaux de poulets et de pintades.

PARTENAIRES :

ITAVI, INRA, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, EDF, Equipementiers avicoles, CIP, CIPC.

LIEU DE STAGE : Zoopôle de Ploufragan (près de St Brieuc)

ORGANISME DEMANDEUR : ITAVI

DUREE DU STAGE : 3 à 6 mois

DATE DE DEBUT SOUHAITEE : dès que possible

Coordonnées de la personne à contacter :

Gérard AMAND
ITAVI

Zoopôle Beaucemaine
41, Rue de Beaucemaine
22440 PLOUFRAGAN

Tél : 02 96 76 00 05 Télécopie : 02 96 78 36 40
Mél : amand@itavi.asso.fr